



## COMPTE RENDU DE LA 2<sup>ème</sup> REUNION PUBLIQUE

### « Stratégie Littoral de la Seine Maritime »

02 Mars 2023 – Petit-Caux



**Avant  
d'en  
arriver  
là...**

**Participez aux réunions  
publiques !**

**07 février 2023 à 18h30**  
à la salle communale  
de Vattetot-sur-Mer  
400 route du gros chêne,  
76111, Vattetot-sur-Mer

**02 mars 2023 à 18h30**  
à l'espace culturel « Scène-  
en-mer » de Petit-Caux  
Sue du Stade - Balleville sur Mer  
76370 Petit-Caux

[sm176.fr](http://sm176.fr)



Nombre de participants : ~ 40



## Introduction

Depuis juin 2022, le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime a pour mission d'élaborer la Stratégie Littorale 76. Cette démarche a pour objectif d'anticiper l'évolution du changement climatique en définissant un programme d'actions pour mieux gérer les risques de submersion marine, d'érosion et d'éboulement de falaises.

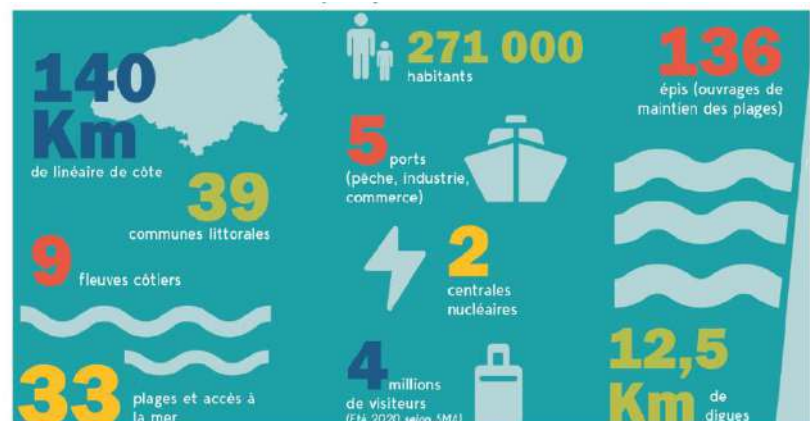
Le SML76 est accompagné des **bureaux d'études ARTELIA**, pour les études techniques **et du bureau d'étude COMMUN accord**, spécialisé en concertation et médiation territoriale, pour coconstruire cette stratégie à l'échelle du département de la Seine-Maritime.

Le 7 février dernier, le Syndicat Mixte du Littoral 76 a organisé une première réunion publique à Vattetot-sur-Mer pour lancer publiquement la réflexion sur la Stratégie Littoral 76. Cette deuxième réunion publique, qui a eu lieu le jeudi 2 mars 2023 à **Belleville-sur-mer**, se situe dans la continuité de la première réunion publique. Elle a réuni une quarantaine de participants.

**Monsieur BAZILLE, Président du SML76**, a introduit la réunion en soulignant la nécessité d'adaptation du territoire face au changement climatique et à la montée du niveau de la mer. Le territoire est déjà confronté à la submersion marine et aux éboulements de falaise et le sera davantage demain.

Il est donc temps d'agir et de prendre la mesure des enjeux ensemble (décideurs, acteurs économiques, associations & habitants), afin de s'organiser et coconstruire ensemble une stratégie littorale qui nous permettra de nous adapter.

Le littoral seinomarin comprend 140km de linéaire côtier, s'échelonnant sur 39 communes littorales, doté de 9 fleuves côtiers, 33 plages ou petits accès à la mer, ou encore 13 kilomètres d'endiguement.



En Seine-Maritime, un syndicat mixte dédié (SML76) a été créé fin 2019 pour :

- réfléchir ensemble à l'avenir de notre littoral à une échelle cohérente et continue, allant de la plage du Havre à celle du Tréport ;
- mettre en œuvre la GEMAPI littoral ;
- assurer le maintien des plages.



Pour s'organiser et se préparer à ces évolutions, le SML76 a lancé la « Stratégie Littoral 76 » ; une démarche participative essentielle avec pour ambition d'associer tous les acteurs du territoire : habitants, élus et agents, acteurs socio-économiques, associations, etc.

Aujourd'hui, nous organisons cette 2ème réunion publique à Belleville-sur-Mer, afin de réfléchir ensemble aux actions pertinentes à mettre en place pour disposer d'un territoire résilient au regard des risques naturels et des effets du changement climatique.

**Monsieur VION, sous-préfet de Dieppe**, rappelle que 4 communes en Seine-Maritime ont été recensées et inscrites au décret d'application de la loi Climat et Résilience (Dieppe, Quiberville, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Criel-sur-Mer) pour appréhender le recul du trait de côte. Et l'état travaille avec la commune de Criel-sur-Mer.

Cette réunion publique est structurée en 4 temps forts.

- Dans un premier temps, les bureaux d'études **Artelia et COMMUN accord** ont présenté la démarche et ses objectifs ainsi que les caractéristiques du territoire,
- Par la suite **M. Stéphane COSTA**, président du GIEC Normand est revenu sur le changement climatique à venir et ses impacts sur le littoral seinomarin
- Dans un troisième temps, **M. SIGWALD et M. LECROART** d'Artelia sont revenus sur les conséquences de ces impacts du changement climatique et les questions stratégiques sur le territoire de la Seine Maritime.
- Enfin, dans un dernier temps, les participants étaient associés à la co-construction du diagnostic à travers un **travail en sous-groupe**.

Le SML76 tient à remercier l'ensemble des intervenants et des participants.

## Temps n°1 - Présentation de la démarche de la stratégie littorale et du territoire

Le bureau d'étude **ARTELIA** rappelle que le littoral est aujourd'hui exposé à différents risques :

- L'érosion des falaises (ex. photo de Quiberville)
- Le franchissement par paquets de mer (ex. photo de Saint-Valéry-en-Caux)
- La submersion marine (ex. photo de Fécamp)
- Le risque inondation (ex. photo de la basse vallée de l'Yères à Criel-sur-Mer)



Erosion



Franchissements / projections de galets



Submersion marine



Inondation / Evolution des milieux

Les quatre champs d'intervention dans l'élaboration de cette stratégie sont :



L'étude sera rythmée par une démarche de concertation à deux niveaux :

- Des réunions publiques pour partager les constats de départ et présenter les résultats de la stratégie,
- Des ateliers territorialisés pour construire ensemble la stratégie.



## Temps 2 : Le changement climatique et ses impacts sur le littoral seinomarin

Stéphane Costa, président du GIEC Normand, est revenu sur le changement climatique dans sa globalité aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle de la Normandie en partageant que l'augmentation de la température localement est plus significative qu'à l'échelle planétaire et que les villes côtières Normandes catalysent de nombreux enjeux majeurs.

À l'issue de ce temps de présentation, les participants ont réagi et échangé. Vous trouverez ci-dessous la synthèse des questions et réponses :



**Question du sous-préfet de Dieppe :** Quelle a été la réaction de Monsieur Le Maire de Criel-sur-Mer par rapport à l'outil de simulation de submersion développé sur Etretat ?

**Réponse de Monsieur Trouessin :** L'outil est connu. Le constat est indiscutable. Il est important de développer la culture du risque chez les habitants. Il est à souligner la difficulté pour les maires des communes littorales de penser à la recomposition spatiale de leur territoire tout en répondant à l'objectif du « Zéro Artificialisation Net ». La loi Climat Résilience et la mise en place du Syndicat Mixte du Littoral 76 sont des outils intéressants.

**Réponse du Sous-préfet de Dieppe :** L'État protecteur et solidaire est là pour accompagner les territoires dans le cadre notamment de la mise en place de Projets Partenariaux d'Aménagement. L'objectif « Zéro Artificialisation Net » est nécessaire.

**Question du sous-préfet de Dieppe :** En dehors de la présence ou l'absence de galets, est-ce que l'artificialisation des terres a des impacts sur les phénomènes décrits dans la présentation ?

**Réponse de Stéphane Costa :** L'artificialisation des terres accentue les phénomènes de ruissellement et d'érosion continentaux. En cas de concomitance d'un phénomène de submersion et d'inondation continentale, cela a des impacts. Par ailleurs, il y a également la question du déplacement des activités agricoles littorales à prendre en compte.

Stéphane Costa alerte sur la question de la mise en œuvre du « Zéro Artificialisation Net » : il faut rester vigilant et ne pas densifier dans les espaces qui seront très prochainement soumis aux risques naturels littoraux. Il est nécessaire d'accompagner les élus locaux dans la mise en œuvre et de réfléchir à de larges échelles en terme de gouvernance spatiale.

**Question d'un participant :** La vidéo sur Etretat est très parlante. Est-ce qu'il est possible de développer les mêmes pour Dieppe et Le Tréport afin que tout le monde se rende compte et se sente concerné ? Quel est son coût ?

**Réponse de Stéphane Costa :** Ce sont des modèles très coûteux. Pour une minute trente de vidéo il a fallu 4 mois de calculs sur ordinateur. Cela coûte plus de 100 000 euros. Processus très coûteux et très chronophage avec vocation scientifique avant tout.

**Question d'un participant :** Quant est-il de l'ensablement de nos côtes et de la nécessité par exemple pour la centrale de Penly de désensabler régulièrement ?

**Réponse de Stéphane Costa :** L'arrivée de ce sable sur les côtes fait l'objet d'études. Ce sont des sédiments qui sont utiles à la protection des plages.



**Question d'un participant :** Sur d'autres secteurs comme à Saint-Valery-en-Caux, on constate la disparition du sable et des galets sur la plage alors que le chenal d'accès au port se trouve « bouché » régulièrement par l'excès de galets. Existe-t-il un moyen de fixer les sédiments sur la plage ?

**Réponse de Stéphane Costa :** Avec les ouvrages qui fixent le trait de côte depuis des dizaines d'années et l'érosion des falaises de chaque côté, certaines plages deviennent saillantes sur le littoral et très vulnérables lorsqu'il y a des tempêtes, ce qui explique l'absence de dépôts de galets ou sables.

**Question d'un participant :** Est-ce que la direction des vents dominants a changé ?

**Réponse de Stéphane Costa :** Rien de significatif à ce sujet dans les observations et études.

**Question d'un participant :** Lorsqu'une nappe phréatique est « contaminée » par de l'eau salée, est-ce qu'il est possible de revenir en arrière ?

**Réponse de Stéphane Costa :** Non ce n'est pas possible de revenir en arrière.. Une attention particulière doit d'ailleurs être portée à l'impact de la salinisation des nappes phréatiques sur les productions agricoles littorales.

### **Temps 3 : Les conséquences de ces impacts et les questions stratégiques associées**

Artelia a présenté les principales configurations littorales de la Seine-Maritime à savoir

- Les falaises,
- Les valleuses (étroites ou larges)
- Les basses vallées urbanisées ou peu anthropisées et les ports.

### **Temps 4 : Travail en groupe**

**Synthèse des contributions sur la Question 1 : Partagez-vous les éléments présentés ? Si non, pourquoi ?**

**L'ensemble des groupes partage les propos introductifs ainsi que l'état des lieux présenté par Stéphane Costa et le bureau d'étude ARTELIA.**

Certaines précisions sont cependant mentionnées par les participants :

- Il est à souligner l'urgence de la situation lors des moments de grandes marées par temps calme à Dieppe (descente à bateaux submergée...)
- Il est urgent de traiter les causes du changement climatique, c'est-à-dire la production et la consommation effrénée. Il faut changer le système économique basé sur la croissance
- Il est nécessaire de communiquer davantage auprès du grand public et des jeunes, et de manière très concrète en s'appuyant sur
  - o Des vidéos telle que la vidéo présentée sur la simulation de submersion de la ville d'Étretat





- Des retours d'expérience.
- À ce titre, une simulation sur Dieppe serait nécessaire pour sensibiliser les habitants
- Un manque est souligné concernant la présentation : l'imperméabilisation des sols du fait du changement de destination du foncier agricole (de la prairie aux terres labourées), et qui augmente les ruissellements
- La construction de digues serait vaine, sauf, nous l'espérons, pour les deux centrales nucléaires
- L'ensablement de la plage avant la digue Saint-Martin est un risque pour le refroidissement de la centrale nucléaire
- À noter l'érosion de falaises au niveau de Criel-sur-Mer.

*Synthèses des Questions n°2, 3 et 4 : Qui est concerné par les changements à venir du littoral et pourquoi ? Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ? Quelles seraient les mesures à mettre en œuvre ?*

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<p><b>La population côtière :</b> Toute la population côtière : - Habitants du bord de mer et à proximité des falaises - Habitants proches des plages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une dégradation ou une perte de leurs biens ou de leur valeur, de leurs habitations</li> <li>- Une perte de leur mode de vie</li> <li>- Une compétition de plus en plus forte sur les ressources (eau, énergie...)</li> <li>- L'expropriation de leurs biens</li> <li>- La demande de solidarité auprès des habitants de l'arrière littoral</li> <li>- L'aspect financier</li> <li>- Les assurances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifier les lieux de vie : mettre en place des actions résilientes et une relocalisation des biens</li> <li>- Modifier la réglementation pour pouvoir reculer le bâti et hiérarchiser selon l'importance des enjeux</li> <li>- La recherche et le partage de la connaissance, et davantage de pédagogie</li> <li>- Importance d'engager une information massive auprès des habitants</li> <li>- Des actes politiques forts et plus d'harmonisation au niveau international en termes de transition écologique, de financement :</li> <li>- Devenir un modèle de transition</li> <li>- Mettre en œuvre un système d'alerte efficace</li> <li>- Des aides de l'État et du SML76 ?</li> <li>- Développer l'entraide de la population</li> <li>- Mettre en place un fonds de prévoyance</li> </ul>
<p><b>Les habitants de l'arrière littoral</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les emprises foncières dues aux déplacements de population</li> <li>- La demande de solidarité amont aval</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La solidarité des habitants de l'arrière-pays</li> </ul>
<p><b>Les habitants au bord des cours d'eau ou des chemins de ruissellement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une perte de la valeur des biens et une remise en cause de leur mode de vie</li> </ul>	



Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<b>Les touristes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La disparition des plages et la modification du paysage, et la frustration induite</li> <li>- Des arbitrages en termes de priorisation d'usages</li> <li>- Informer sans faire peur</li> <li>- La désertion des lieux : la diminution des ressources qui va faire disparaître l'économie touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stopper la bétonisation du littoral (EPR...) et rendre à la nature son espace et ses fonctionnalités</li> <li>- Consommer moins et mieux</li> <li>- Redevenir humble et respecter les mesures</li> </ul>
<b>Les élus et les collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perte d'attractivité du territoire</li> <li>- Des élus non convaincus ou n'ayant pas pris conscience de la réalité du changement climatique et de ses impacts</li> <li>- Les tensions politiques sur la non-prévention ou la non-adaptation</li> <li>- La solidarité entre les communes riches et pauvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les élus afin de communiquer auprès des habitants</li> <li>- Faire en sorte que la chaîne de décision soit plus efficace et plus rapide</li> <li>- La création de zones de refuge</li> <li>- Solliciter un fond catastrophe</li> </ul>
<b>Les entreprises</b> situées sur les zones à risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bien des entreprises</li> <li>- Les problèmes économiques (quid de l'indemnisation ?)</li> <li>- Les tensions politiques sur la non-prévention ou la non-adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre un système d'alerte efficace</li> </ul>
<b>Les agriculteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La salinisation des nappes et des sols, donc une perte de rendement</li> <li>- La diminution des surfaces agricoles et des revenus, avec un impact sur l'alimentation</li> <li>- La perte des outils de travail et les conséquences économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revoir la façon de travailler des agriculteurs</li> <li>- Concevoir d'autres systèmes de culture</li> <li>- Revoir notre alimentation</li> </ul>

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<b>Les pêcheurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification de la ressource</li> <li>- La perte des outils de travail et les conséquences économiques</li> </ul>	
<b>Les acteurs économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perte des moyens productifs et la perte d'attractivité</li> <li>- Les inquiétudes sécuritaires</li> <li>- Le déplacement des populations et l'économie à l'arrêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La résilience et la relocalisation : promouvoir la solidarité territoriale, anticiper, construire des usines à des endroits plus sécuritaires</li> </ul>
Les acteurs du patrimoine et touristiques (restaurants, boutiques, promeneurs...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perte de l'attractivité</li> <li>- La perte des outils de travail et les conséquences économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper les évolutions</li> </ul>
<b>Les services de secours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques encourus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un plan de prévention avec mise en place d'essais types PPMS</li> </ul>
<b>La biodiversité (faune et flore) et le paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les températures seront plus chaudes et il y aura moins d'eau : la végétation qui souffre et qui meurt</li> <li>- Modification des milieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre à la nature son espace et ses fonctionnalités</li> <li>- Anticiper les évolutions</li> </ul>
<b>Tout le monde doit se sentir concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une crise sociale, car les assurances ne seront plus efficaces</li> <li>- Une différence de position entre les couches sociales pour faire face au manque de moyens financiers de certains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir dès maintenant</li> <li>- Réduire massivement les investissements dans les énergies fossiles</li> </ul>

Question n°2 : Les différents acteurs concernés par les changements à venir du littoral ?	Questions n°3 : Quels tensions ou conflits d'usage potentiels vivent-ils ?	Question n°4 : Face à ces changements, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre pour que vous vous sentiez en sécurité ?
<b>Les infrastructures</b>	- Problème d'accessibilité et de stationnement - Des pollutions et des problèmes de salubrité liés au dysfonctionnement des stations d'épuration	
<b>Les risques</b>	- Risque de récurrence	

Question n°5 : Qu'en retenir pour votre futur ?

Enfin lors d'un dernier temps, les participants ont partagé différents éléments qu'ils souhaitent retenir suite à leur temps d'échanges.

Les participants estiment qu'il est nécessaire d'anticiper, de s'adapter aux évolutions climatiques pour déployer des modes opératoires permettant la résilience du territoire. C'est un impératif auquel doivent répondre l'ensemble des représentants actuels pour les générations futures. Les décisions devront être courageuses, « *un quoi qu'il en coûte pour l'environnement* », « *il ne faut plus construire d'ouvrages de protection, mais accompagner les mutations futures (repli stratégique, zones d'expansion des crues...)* ».

Pour certains groupes, face à la situation, la confiance vis-à-vis des politiques ainsi que des spécialistes face aux risques actuels est indispensable à renouveler, voire à regagner. Malgré tout, des questionnements persistent face à la temporalité de mise en œuvre : entre le temps court des mandats politiques et le temps long des financements, des réglementations et du changement climatique... Il semble nécessaire de faire preuve de courage pour s'affirmer comme un territoire précurseur.

Pour les participants, il est indispensable de renforcer la communication sur le changement climatique et les risques encourus pour les hommes, malheureusement trop souvent absents des informations quotidiennes. Ils estiment que les administrés doivent mieux connaître leur lieu de vie, les causes et effets de ces modifications à venir pour modifier les usages et pratiques.

Pour finir, des actions de sensibilisations au travers d'outils pédagogiques (cartographies, informations simplifiées, infographies...) devraient avoir pour but de dresser le bilan actuel et à venir.

Il s'agit également d'amplifier la prise de conscience des élus pour qu'ils informent les habitants, utiliser des moyens pédagogiques (cartographie, informations simplifiées) sans être anxiogène, « *faire passer à l'action chacun de nous, d'expérimenter et de pratiquer* » de nouveaux modes opératoires pour le bien de tous.



**FIN**